



CONTENU

- [26/06/2019 - réflexion collective autour du nouveau « Code des sociétés et des associations »](#)
- [PRE-ANNONCES](#)
- [3/10/2019 - Projet « BOOST » - Lunch d'information](#)
- [Formations du RAT 2019 - 2020](#)
- [Intervisions du Smes 2019-2020](#)
- [Documents joints](#)

26/06/2019 - réflexion collective autour du nouveau « Code des sociétés et des associations »

Par Ensemble Pour 1060 asbl et le Collectif Formation Société asbl . L'organisation de cette matinée fait suite aux préoccupations exprimées par plusieurs associations partenaires ces derniers mois lors de notre travail de concertation sur la réforme du décret relatif à la Cohésion sociale et son arrêté d'exécution. Il est en effet ressorti en cette occasion le désir de bon nombre d'entre nous de pouvoir nous réunir en dehors de tout calendrier politique afin de mener une réflexion de fond sur le devenir associatif qui irait au-delà des aspects relevant strictement du cadre du décret et prendrait en compte des éléments de contexte appelés, nous semblait-il, à avoir un impact considérable sur les modalités d'organisation du secteur. Le « Code des sociétés et des associations » entré en vigueur le 1er mai dernier sera d'application pour les associations existantes à partir du 1er janvier 2020 (Loi du 23 mars 2019 parue au Moniteur belge du 5 avril 2019). Il abroge la loi de 1921 qui régissait jusqu'ici le droit des associations sans but lucratif, réunissant désormais dans un même texte ces dernières et les sociétés commerciales. Pourquoi un seul et unique Code ? Cela fait-il des associations des entreprises comme les autres ? En quoi les dispositions prévues par ce nouveau Code auront-elles ou non un impact concret sur l'action associative ? Et peut-être surtout, quelle vision sommes-nous en mesure de déployer dans notre travail de terrain face aux changements qu'annonce ce Code ? L'occasion d'échanger sur ces questions en compagnie de : - Philippe ANDRIANNE, président de FormAssociation asbl et Expert auprès du Conseil Supérieur des Volontaires. - Pierre SCHOEMANN, directeur administratif du Projet Lama asbl et vice-président de la Fédération des Associations Sociales et de Santé. - Jacques MORIAU, chargé de recherche au Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique et sociologue de l'Université libre de Bruxelles. Afin de préparer au mieux cette rencontre et de vous permettre de l'alimenter de vos commentaires, questions ou analyses , nous vous conseillons la lecture des documents suivants: -Tableaux comparatifs sur les changements



juridiques principaux du Code des sociétés et des associations, élaboré par Loïc Bodson, Boutique de Gestion asbl. -Le nouveau modèle de statuts à suivre en conformité avec le nouveau code. Carmen Diaz Aranda Coordinatrice locale de Cohésion Sociale Siège social : Place Bethléem, 9 - 1060 Bruxelles Adresse postale : Rue Théodore Verhaegen 135 - 1060 Bruxelles 02/899 23 55 - 0471/55 13 06 De 9h à 13h au 26 rue de la Victoire à 1060 Saint-Gilles.

PRE-ANNONCES

3/10/2019 - Projet « BOOST » - Lunch d'information

Le projet BOOST a pour objectif d'améliorer le suivi des malades chroniques tout au long de leur parcours de soins. Construit à partir des besoins des patients, et de leurs aidants proches, BOOST repose sur un modèle qui permet de faciliter la coordination de l'ensemble des prestataires de soins et de services autour du patient, dans son lieu de vie. Vous souhaitez rejoindre le projet? Vous vous demandez quel est l'impact que BOOST pourrait avoir sur votre activité/pratique professionnelle? Vous vous interrogez sur sa plus-value pour les patients chroniques? Participez au lunch d'information le jeudi 3 octobre de 12h30 à 14h00 à Bruxelles (accueil dès 12h autour d'un buffet sandwiches - le lieu sera précisé prochainement). Lors de cette rencontre, présentation du projet ainsi que les perspectives pour cette année. Ce sera également l'occasion de rencontrer et de partager l'expérience des partenaires déjà actifs sur le terrain. Tous les acteurs du secteur du social et/ou de la santé sont donc susceptibles d'être concernés de près ou de loin par le projet BOOST.

Pratiquement : Date: jeudi 3 octobre, 12h30-14h00 Accueil dès 12h00 autour d'un buffet
Adresse: à confirmer prochainement [Inscription gratuite mais obligatoire](#) (nombre de places limité)

Formations du RAT 2019 - 2020

Usage problématique d'alcool et de drogues: Module de sensibilisation: Module d'approfondissement:

Intervisions du Smes 2019-2020

Les inscriptions pour le cycle d'intervisions 2019-2020 du SMES-B sont ouvertes! Ces interventions sont destinées aux travailleurs des secteurs de la santé mentale et du social en questionnement par rapport à leur pratique professionnelle et aux situations vécues par leur(s) public(s). Chaque groupe, composé d'une dizaine de participants et animé par deux intervenants, se réunit mensuellement et de manière itinérante dans les institutions représentées. Les problématiques soulevées par les participants font l'objet d'un processus de co-construction d'une pratique entre professionnels: chacun est invité à présenter, durant



l'année, une situation vécue (vignette clinique) qui questionne les limites professionnelles, personnelles et/ou institutionnelles de son action. Les évaluations des participants aux cycles précédents soulignent la pertinence de l'organisation itinérante des groupes ainsi que la richesse des thématiques abordées: trouble de la personnalité borderline, pression institutionnelle, gestion de la violence, impuissance des travailleurs... Tous les informations, renseignements pratiques et modalités d'inscription sont disponibles sur notre site web: <http://www.smes.be/spip.php?article160&lang=fr> Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à joindre Mathieu De Backer - reseau@smes.be - 0498 46 24 02.

Documents joints

[module_mg_19-20_tosend.pdf](#)

[module_d_appfondissement.pdf](#)